

MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE
« FOURNITURE DE SERVEURS, POSTES DE TRAVAIL INFORMATIQUES et MATERIELS ASSOCIES »

OBJET DE LA CONSULTATION : marché de fournitures

Fourniture (livraison, installation et mise en service) de serveur, baie de serveur, postes de travail informatiques, écrans, imprimantes pour l'Office Municipal de Tourisme d'Aix en Provence.

Lieux de l'exécution de la prestation : Aix en Provence – Office Municipal de Tourisme.

Nomenclature européenne principale : CPV : 30230000 – 1

POUVOIR ADJUDICATEUR :

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME – 300 avenue Giuseppe Verdi – les allées provençales – 13 100 Aix en Provence, représenté par son Directeur, Monsieur Henri PONS.

PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics). Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune prestation supplémentaire n'est prévue. Marché à bons de commande avec minimum et maximum passé en application de l'article 77 du code des marchés publics.

Le marché fait l'objet d'une décomposition en 3 lots selon l'article 10 du CMP.

LOT N° 1 : Fourniture, livraison et installation d'un serveur de marque reconnue de ses licences d'accès, de Firewall et de divers matériels ;

LOT N° 2 : Fourniture, configuration et livraison d'ordinateurs de type PC et de licences informatiques ;

LOT N° 3 : Fourniture, livraison d'écrans, de périphériques et de petit matériel ;

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier toutes les caractéristiques du marché afin de retenir l'offre la plus économiquement avantageuse.

DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu pour une période de 6 mois à compter de sa notification au(x) titulaire(s). Il pourra être reconduit par reconduction expresse une fois sans que la durée totale du marché n'excède 12 mois.

PIECES CONSTITUANT LE DOSSIER DE CONSULTATION

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) ;
- Le mémoire technique du titulaire ;

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE ET DIVERS

Office Municipal de Tourisme - service des achats
M. Jérôme Kurz
Tél : 04 42 161 173 / Télécopie : 04 42 161 79
E-mail : marches-publics@aixenprovencetourism.com

ADRESSE DE RETRAIT DU DOSSIER : le dossier de consultation est disponible gratuitement

- **Demande écrite**

A l'attention de M. Jérôme Kurz

Indiquer le nom, l'adresse, l'e-mail et le N° SIREN du demandeur.

- par télécopie au : 04 42 161 162
- ou par e-mail : marches-publics@aixenprovencetourism.com
- ou retrait à l'adresse suivante : **Office Municipal de Tourisme – 300 avenue Giuseppe Verdi – les allées provençales – 13 100 Aix en Provence** de 9H à 12H et de 14H à 16H

- **Téléchargement**

Les candidats ont la possibilité de télécharger le Règlement de Consultation (R.C) sur le site www.aixenprovencetourism.com/aix-marche-publics.htm.

- **Dépôt d'offre électronique :**

Les réponses aux consultations ne peuvent se faire par voie électronique ; l'envoi papier de leur offre est obligatoire.

- **Date de réception des offres :**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **mardi 21 février 2012 à 12h00**. Tout pli remis ou reçu après les date et heure limites sera rejeté. Seule la date de réception prévaut et non la date d'envoi.

CRITERES PONDERES D'ATTRIBUTION

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 55 % ; noté sur 55 points.
- Valeur technique de l'offre, qualité des produits : 40 % noté 40 points.
- Délai de livraison : 5% noté sur 5 points.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

Vendredi 27 janvier 2012